

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 82 Education artistique et psychomotricité 3			
Code	PEIM3B82PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Braine-le-Comte</b>  <b>Peggy DAGNELIE</b> (dagneliep@helha.be)            Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)            Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Mons</b>  <b>Xavier CARLIEZ</b> (carliezx@helha.be)            Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be)            Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)</p> <p><b>HELHa Gosselies</b>  <b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be)            Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)            Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)</p> <p><b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b>  <b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be)            Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)            Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter et intégrer des pratiques liées à des contenus spécifiques ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B82PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	15 h / 1 C
PEIM3B82PPB	Éducation musicale	15 h / 1 C
PEIM3B82PPC	Éducation plastique	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B82PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	10
PEIM3B82PPB	Éducation musicale	10
PEIM3B82PPC	Éducation plastique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

## **5. Cohérence pédagogique**

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité			
Code	22_PEIM3B82PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Micheline SCHLIKKER</b> (micheline.schlikker@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage permettra aux étudiants de comprendre concrètement ce qu'est un travail d'interdisciplinarité.

Elle mettra en évidence l'importance du vécu corporel comme base des apprentissages.

Elle donnera l'occasion aux étudiants de construire une mallette pédagogique interdisciplinaire mettant en lien les cours d'éducation corporelle et d'éveil scientifique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Découvrir et analyser des mallettes pédagogiques.
- Construire une mallette pédagogique et envisager une exploitation possible en primaire.
- Vivre et analyser des activités interdisciplinaires (éducation corporelle / éveil scientifique).
- Concevoir un dispositif d'enseignement qui intègre l'éducation corporelle et l'éveil scientifique en lien avec la mallette et, si possible, le tester, l'évaluer et le réguler.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Découverte du concept de mallette pédagogique.
- Présentation et vécu d'activités interdisciplinaires (éducation corporelle /sciences).
- Réflexion, par groupes, sur l'élaboration d'une mallette pédagogique interdisciplinaire (éducation corporelle / sciences) --> Capacité à réinvestir la démarche vécue en y intégrant une exploitation en autonomie.
- Construction, par groupes, de cette mallette pédagogique interdisciplinaire.

#### Démarches d'apprentissage

- Observation et analyse de mallettes pédagogiques.
- Ateliers interdisciplinaires menés en collaboration avec le professeur d'éveil scientifique.
- Réflexion, par groupes, sur ces ateliers visant la construction d'un dispositif d'enseignement qui intègre l'exploitation d'une mallette pédagogique interdisciplinaire. Idéalement, ce dispositif sera testé en stage, évalué et régulé.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi méthodologique est assuré par le biais d'un feedback individualisé ou de groupe lors de la réflexion, de l'élaboration et de la construction de cette mallette pédagogique interdisciplinaire (éducation corporelle / sciences).

### Sources et références

- DE LIEVRE, B., STAES, L., La psychomotricité au service de l'enfant. Notions et applications pédagogiques, Bruxelles, Editions De Boeck-Wesmael, 1992
- www.enseignement.be (fichier de jeux psychomoteurs).
- Revue EP&S - Edition EP&S, Paris

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Des documents sont distribués au cours et doivent être complétés par une prise de notes personnelles.
- Des compléments d'information peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La présence au cours est requise.

Un travail régulier est attendu de la part des étudiants en plus des heures en présentiel en vue de construire la mallette pédagogique.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Etant donné qu'il s'agit d'une mallette interdisciplinaire, l'évaluation se fera par les deux enseignants titulaires des cours d'éducation corporelle et d'éveil scientifique.

En cas d'échec, il sera demandé aux étudiants de retravailler leur mallette en fonction des remarques données par les deux professeurs.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Code	22_PEIM3B82PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquisition de compétences permettant de mener des activités d'expression musicale.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- chants adaptés aux enfants de 5 à 12 ans
- canons et deux voix
- réalisation de cupsong
- la musique "classique", le jazz, les musiques du monde, ... dans les classes de primaire : que proposer et comment
- méthodologie de l'audition musicale

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### Démarches d'apprentissage

- ateliers de mise en pratique
- les étudiants seront amenés à produire des activités en rapport avec les matières abordées dans le cadre des stages.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- consignes des travaux disponibles sur moodle
- grilles d'auto-évaluation disponibles sur moodle
- consignes des stages disponibles sur moodle
- possibilité de rendez-vous durant les semaines de préparation de stage

#### Sources et références

- G. Saint-James, F.-X. Coppalle, A. Benchetrit, *Cup of Zik*, éditions Fuzeau (2014)
- P.-G. Verny, *Jazz warm up*, éditions Fuzeau (2016)
- J. C. Bélanger, *Chantez à deux voix !*, Lugdivine (2007)
- R. Mesplé, *Trois années au concert, 108 musiques pour le cycle 2*, Canopé éditions (2016)

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Partitions disponibles sur moodle

Fichiers audios et vidéos disponibles sur moodle

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Travaux de groupe avec présentation orale.

Travaux individuels écrits.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	70	Trv	30		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Evaluation étalée sur les Q1 et Q2.

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques données.

**Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3.**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique			
Code	22_PEIM3B82PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans la continuité des deux années précédentes, le cours d'éducation plastique consiste à parfaire les connaissances et aptitudes artistiques, plastiques et méthodologiques du futur enseignant.

Ce dernier doit être capable de percevoir, (s') exprimer et réagir (...) dans le domaine des arts plastiques, en vue de développer ces compétences chez l'enfant.

C.I.1 : PERCEVOIR, S'APPROPRIER LE LANGAGE ARTISTIQUE, S'EN IMPREGNIER, L'APPRIVOISER POUR PRENDRE CONSCIENCE DE SOI, DES AUTRES ET DU MONDE.

C.I.2 : EXPRIMER, AGIR, UTILISER LE LANGAGE ARTISTIQUE POUR APPLIQUER, REALISER, REPRODUIRE...

C.I.3 : S'EXPRIMER, IMAGINER, EXPERIMENTER, LE LANGAGE PLASTIQUE POUR OSER DIRE ET SE DIRE, ETRE CREATIF.

C.I.4 : REAGIR, COMMUNIQUER, PRESENTER SES PRODUCTIONS, LES ANALYSER ET LES CONFRONTER A CELLES DES AUTRES; RECEVOIR, EXPRIMER DES AVIS, ARGUMENTER, STRUCTURER

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- 4.3. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
- 7.4. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

À l'issue du cours, l'étudiant.e sera capable de :

- Maîtriser les notions nécessaires à la mise en œuvre d'activités plastiques à l'école primaire.
- Intégrer et appliquer les exigences des programmes officiels dans le domaine de l'éducation plastique.
- Concevoir des leçons d'activités plastiques en lien avec d'autres disciplines.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les activités d'apprentissage visent à aider l'étudiant à la réalisation de son portfolio d'activités interdisciplinaires.

Mises en apprentissage variées, seuls et en groupes.

Réalisations plastiques.

Préparation d'activités d'arts plastiques en lien avec d'autres disciplines.

Partage de contenus et de références variées.

#### Démarches d'apprentissage

Dans la continuité des deux premières années de formation, la méthodologie des arts plastiques se doit d'être active, pratique et concrète. Selon une démarche axée sur la pratique de l'enseignement, chacun se doit de pouvoir trouver la solution la plus adaptée à la demande tout en faisant part de créativité.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Le contenu est constamment adapté aux acquis de la classe ainsi qu'à l'évolution de chacun.

#### Sources et références

Références spécifiques communiquées en cours

SAEY A, Activités d'arts plastiques à l'école Tome 1&2, Ed RETZ

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports variés communiqués en cours et via la plateforme Moodle

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Evaluation formative et continue.

Attention : chaque travail commencé en classe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Un travail non remis conduira à l'échec total de celui-ci. Le zéro obtenu s'additionnera aux autres cotes au sein du travail journalier.

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

#### Dispositions complémentaires

La présence en cours est requise en vue de l'obtention de cette UE.

Toute absence doit être justifiée (certificat médical, stages ou circonstances exceptionnelles) et le travail rattrapé.

Les travaux non remis ou ne répondant pas aux exigences explicitées en cours impliqueront une remise à niveau de ces mêmes travaux en Q3.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).